

Ont été nommés par la ministre en charge de l'Ecologie, Julie Vallet (Grand Lyon) en tant que personnalité compétente en matière d'acoustique, Valérie Rozec (CIDB) en tant que personnalité compétente en matière de nuisances sonores et Jean-Marie Durand (ancien Adjoint au DGPR), en tant que personnalité compétente en matière d'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement.



Valérie Rozec, chargée d'études et de recherche au CIDB

Ont été nommés par la ministre en charge de l'Ecologie, Julie Vallet (Grand Lyon) en tant que personnalité compétente en matière d'acoustique, Valérie Rozec (CIDB) en tant que personnalité compétente en matière de nuisances sonores et Jean-Marie Durand (ancien Adjoint au DGPR), en tant que personnalité compétente en matière d'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement.

Sur proposition de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en conseil des ministres du 7 octobre 2015, trois nouvelles personnalités compétentes ont été nommées membres de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA). Julie Vallet (chargée de mission Air -Bruit-Santé environnement au Grand Lyon) est nommée en tant que personnalité compétente en acoustique ; Valérie Rozec (docteur en psychologie, chargée d'études et de recherche au Centre d'information et de documentation sur le bruit), est nommée en tant que personnalité compétente en matière de nuisances sonores ; Jean-Marie Durand, ancien Adjoint au Directeur général de la prévention des risques du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, est nommé en tant que personnalité compétente en matière d'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement.

www.acnusa.fr